

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2014/012C

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
31 FBG DES CONDAMINES  
84300 CAVAILLON

### SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2014

|                    |   |
|--------------------|---|
| SYNDICS TITULAIRES | 6 |
| QUORUM             | 4 |
| SYNDICS PRESENTS   | 6 |
| VOTES POUR         | 6 |
| VOTES CONTRE       | 0 |
| ABSTENTIONS        | 0 |

**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président  
**Syndic titulaire :** PONCET Norbert- CALVIERE Gérard – DEVINE Marc  
excusés PECOULT Jocelyn - PELISSIER Laurence  
**Syndic suppléant :** - OLIVIER Denis – LIENS Charles

L'an deux mille quatorze et le vingt quatre septembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

Intégration de parcelles au périmètre

=====

**Le Président expose :** le syndicat a reçu une demande de raccordement sur la commune des Taillades.

Les parcelles à raccorder sur le réseau sous pression existant sont celles de Mr BOBAN Gérard, n° 164 section AE

La surface totale intégrée étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (882 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

**Oui l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve l'intégration de la parcelle AE N°164 dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

  
ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF  
Mr DOMINIQUE Pierre  
43 Chemin du Verusier  
84300 LES TAILLADES

Pièce jointe :  
Accord écrit des propriétaires

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20140924-2013-012c-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2014  
Publication : 13/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

